

SKI LAÏQUE AGENAIS – Inscription aux Séjours - SAISON 2015/2016

Association Loi 1901 affiliée à la Ligue de l'Enseignement FOL 47, à la Fédération Française de Ski et à la Fédération Française Handisport.

L'inscription à nos activités implique :

- **Que vous soyez adhérent au SLA**, à jour de vos cotisations,
- **Que vous acceptiez les conditions** indiquées dans nos dépliants et la vie en collectivité,
- **Que vous ayez pris connaissance des documents** «Devoir de Conseil et d'Information en matière d'assurance», (à consulter au Club) - (des compléments de garanties ou garanties différentes peuvent vous être apportés, se renseigner au club),
- **Que vous ayez fourni une copie de votre carte d'identité et un certificat médical** d'aptitude au ski et sports de montagne.

Si vous êtes déjà **adhérent dans un autre club de Ski** et que vous disposez d'une Carte Neige FFS en cours de validité, vous pourrez participer à un séjour en vous acquittant d'un supplément de 15€ par personne et par séjour.

Responsabilité & Assurances

Le SLA ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des participants. D'autre part, le SLA, Club sportif, fait appel à différents prestataires et ne saurait être confondus avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre. Informez-vous sur les garanties de base contractées par le club. Documents affichés au club. Des compléments de garanties peuvent vous être proposés.

ANNULATION

- **En cas d'annulation de notre part**, pour des raisons indépendantes de notre volonté, il vous sera proposé une inscription dans la mesure du possible sur un autre séjour, ou son remboursement (aucune licence enregistrée ne pourra être remboursée).
- **En cas d'annulation de votre part**, nous appliquerons les retenues des hôteliers, l'adhésion au SLA ne pourra être remboursée ainsi que la licence enregistrée.

SKI LAÏQUE AGENAIS

108bis rue Fumadelles
47000 AGEN

Tél/Fax : 05.53.66.66.65

<http://www.ski47.fr>

Email : contact@ski47.fr

Votre inscription sera prise en compte :

- Par ordre d'arrivée dans la mesure des places disponibles.
- Accompagnée obligatoirement :

Du bulletin d'inscription au Séjour, renseigné et signé.

2 chèques :

- Un chèque d'arrhes de 300 euros (*encaissé à l'inscription*)
- Un chèque correspondant au solde du Séjour (*encaissé 1 mois avant le départ du Séjour*)

Libellez vos différents chèques à l'ordre de « SLA ».

Les chèques vacances sont acceptés (la monnaie n'est pas rendue sur les chèques-vacances). Un règlement échelonné est possible, se renseigner au club.

Dans tous les cas, le Séjour devra être soldé avant le départ.

La location du matériel n'est pas comprise dans le prix du séjour, sauf pour les mineurs et dans la limite du stock disponible - réservez votre matériel aux permanences du club.

Bulletin d'adhésion au Ski Laique Agenais

Rempli, daté, signé et accompagné des pièces demandées.

Attestation couverture maladie ou **Carte Européenne** pour le Séjour Andorre (*se renseigner auprès de votre Caisse Maladie*)

Documents supplémentaires pour les mineurs

	Photocopie de la feuille d'assuré social du responsable.
	Autorisation Parentale – modèle à retirer au club.
	Autorisation de quitter le territoire pour le Séjour Andorre.

SKI LAÏQUE AGENAIS – Inscription aux Séjours - SAISON 2015/2016

Association Loi 1901 affiliée à la Ligue de l'Enseignement FOL 47, à la Fédération Française de Ski et à la Fédération Française Handisport.

Remplir un bulletin par personne et par séjour. Faites des copies ou réclamez-nous d'autres exemplaires

Nom	<input type="text"/>	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Prénom	<input type="text"/>	Date de Naissance <input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>	
CP / Ville	<input type="text"/>	
Tél Portable	<input type="text"/>	Tél Fixe <input type="text"/>
Email	<input type="text"/>	

Responsable légal pour les mineurs	
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
CP / Ville	<input type="text"/>
Tél. en cas d'urgence	<input type="text"/>

Inscription pour 1 Séjour :

Les Arcs - Paradiski

Départ le 17/01/2016 – Retour le 22/01/2016

720 € pour Formule « Skieur »

515 € pour Formule « non-Skieur »

Joindre :

Un chèque d'arrhes de 300 € (encaissé à l'inscription)

Un chèque de solde de 420 € (215 € pour non-Skieur)

Andorre, Pas de la Case

½ Pension - Départ le 21/02/2016 – Retour le 26/02/2016

525 € pour « Adultes »

500 € pour « de 12 à 17 ans » (dans la chambre des parents)

375 € pour « - de 12 ans » (dans la chambre des parents)

375 € pour « 70 ans et + »

300 € pour Formule « non-Skieur »

Joindre :

Un chèque d'arrhes de 300 € (encaissé à l'inscription)

Un chèque de solde de 225 € (200€ pour 12/17 ans, 75 € pour autres)

Pour les - de 17 ans les + de 70 ans, fournir obligatoirement une photocopie de la Carte d'identité ou du Livret de Famille.

Chamonix, Mont-Blanc

Départ le 06/03/2016 – Retour le 12/03/2016

520 € pour Formule « Skieur »

Pas de Formule « non-Skieur »

Joindre :

Un chèque d'arrhes de 300 € (encaissé à l'inscription)

Un chèque de solde de 220 €

Partage de chambre ?

Je souhaite partager ma chambre dans la mesure du possible avec :

Nom & Prénom	<input type="text"/>
Nom & Prénom	<input type="text"/>
Nom & Prénom	<input type="text"/>
Nom & Prénom	<input type="text"/>

Prêt de matériel ?

Le club propose un forfait de prêt de matériel sur stock disponible, **gratuit** pour les mineurs et 30 € pour les adultes.

Taille des skis	<input type="text"/>	Pointure chaussures	<input type="text"/>
-----------------	----------------------	---------------------	----------------------

Niveau de ski sur les pistes ?

Cochez les cases correspondantes

<input type="checkbox"/> Débutant ou n'ayant jamais pratiqué
<input type="checkbox"/> Faible expérience
<input type="checkbox"/> Moyen, passe-partout
<input type="checkbox"/> Bon niveau

Accompagnement ou Ski libre ?

Cochez votre préférence pour le type d'encadrement

<input type="checkbox"/> SKI avec Encadrement (Adultes et Mineurs)
<input type="checkbox"/> SKI Libre (pour Adultes et uniquement sur pistes balisées)

EN CAS D'ANNULATION : Seront appliquées les retenues de l'hôtelier ou de l'organisme loueur - L'Adhésion au Club la licence ne pourra être remboursée.

Possibilité de règlement par Chèques Vacances (la monnaie n'est pas rendue sur les paiements par Chèques Vacances).

Possibilité de règlements échelonnés se renseigner aux permanences. **Dans tous les cas, le séjour devra être soldé avant le départ.**

Je soussigné, atteste avoir pris connaissance des documents «Devoir de Conseil et d'Information en matière d'assurance». L'inscription à nos activités implique que vous soyez adhérent au SLA, et que vous acceptiez les conditions indiquées dans nos dépliants et la vie en collectivité, Joindre obligatoirement un certificat médical d'aptitude aux sports et activités de montagne, et pour les mineurs : Photocopie de la feuille d'assuré social du responsable, et Autorisation parentale.

à le

Signature (du responsable pour les mineurs)

⤴ SIGNEZ ICI

Réservé au SLA - Ne rien inscrire dans ce cadre

Paiement 1 (CHQ ou ESP)	Paiement 2 (CHQ ou ESP)	Inscription SLA	Attestation Couv. Maladie	Date d'Inscription
-------------------------	-------------------------	-----------------	---------------------------	--------------------